



Villes et Villages fleuris



Ville de Joinville-le-Pont



Sommaire

4. Joinville-le-Pont, un cadre paisible pour une ville dynamique

Situation de la commune

Joinville-le-Pont est bien desservie

Un site urbain et fluvial

Les quartiers de Joinville-le-Pont

Le pont de Joinville du moyen-âge pittoresque au pont fleuri

8. Démarche d'amélioration de la qualité de vie

Les objectifs et le plan d'action

Les objectifs environnementaux

Les objectifs économiques

Les objectifs esthétiques

12. Acteurs et ressources mobilisés

Les moyens humains et les compétences

L'externalisation

La formation

Les moyens financiers

16. Projets réalisés et à venir

Les nouveaux espaces paysagers réalisés par la collectivité depuis 2019

Les projets à venir

22. Mise en oeuvre

Le patrimoine végétal et le fleurissement

Du fleurissement événementiel au fleurissement différencié

La gestion environnementale des espaces verts

Concilier embellissement et développement durable

Plan de gestion différencié (en annexe)

La biodiversité : reconnecter l'homme à la nature

Joinville-le-Pont vigilante auprès de ses habitants

Réaménagement de la voirie

30. Le cadre de vie et l'espace public

Parc du Parangon : Espace de biodiversité

La Marne et l'Île Fanac

Les massifs et les arbres de la ville

Actions éducatives et pédagogiques

42. Itinéraire du parcours du jury

44. Annexes

Madame, Monsieur,



Joinville-le-Pont est une ville résolument engagée dans le développement durable et la transition écologique.

Le label des villes et villages fleuris est une reconnaissance de la démarche dans laquelle s'inscrit Joinville-le-Pont depuis de nombreuses années. Les projets phares traduits par la création du parc Jacques Chirac en lieu et place d'un gymnase, la transformation d'une station essence en square mais aussi la végétalisation des cours d'école et la mise en œuvre d'un plan vélo illustrent cette volonté.

Une volonté forte d'impulser la renaturation de notre ville et la désimperméabilisation des espaces publics tout en adaptant la gestion de nos espaces verts et ce afin d'adapter notre quotidien au changement climatique et d'accompagner le changement de pratiques des Joinvillaises et Joinvillais.

La douceur de vivre à Joinville-le-Pont se vit entre Marne, parcs et jardins.

Olivier Dosne

Maire de Joinville-le-Pont
Conseiller régional d'Ile-de-France

Dans le sol, il y a un trésor

Arnaud

Les espaces verts, c'est mon univers.

Valérie

Qui ne se plante pas, ne poussera jamais

William

Dans le sol, il y a la vie

Nathalie

Le jardin est un dialogue ininterrompu avec la terre

Alex

La chenille pense que c'est la fin mais le papillon prouve le contraire

Sylvain

Citations des agents du service des espaces verts

JOINVILLE-LE-PONT, UN CADRE PAISIBLE POUR UNE VILLE DYNAMIQUE

*Joinville-le-Pont est bien desservie
Un site urbain et fluvial
Les quartiers de Joinville-le-Pont
Le pont de Joinville*

*La commune de Joinville-le-Pont est située à l'est de la périphérie de Paris,
sur la boucle de la Marne et à 9,5 km de la cathédrale Notre-Dame.
Elle est située au nord du département du Val-de-Marne et dépend
administrativement de l'arrondissement de Nogent-sur-Marne.
Elle est le chef lieu de canton.*

Les limites de la ville sont constituées par les communes de Paris en bordure du bois de Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Maur-des-Fossés, Champigny-sur-Marne, Nogent-sur-Marne et, séparées par la Marne de Maisons-Alfort. Joinville-le-Pont avec une superficie de 230 hectares est l'une des dix plus petites communes du Val-de-Marne. Sa population est de 19 652 habitants (INSEE 2019).



Joinville-le-Pont est bien desservie

A l'ouest par l'autoroute A.4 et la départementale D4 (avenue des Canadiens) entre le bois de Vincennes et Champigny-sur-Marne ;

L'A.86, la Rd.45 et l'avenue Pierre Mendés France (Rd.48) depuis Maisons-Alfort ;

Au nord, par l'autoroute A.4, par la Rd.86 (rue Jean Jaurès, rue de Paris, rue du Maréchal Leclerc) qui assure la liaison entre Vincennes et la banlieue sud-est (Saint-Maur-des-Fossés, Créteil) ;

le boulevard de l'Europe est une liaison complémentaire entre le bois de Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Maur et Créteil.



Un site urbain et fluvial

La ville est totalement urbanisée, moins de 20% du sol est non-construit, y compris la Marne. Mais sa principale caractéristique est la traversée de la commune par la Marne sur une longueur d'environ 2 km, et la présence de l'île Fanac.

Les quartiers de Joinville-le-Pont

La ville occupe les deux versants de la vallée de la boucle amont avec une extension côté boucle aval. Elle s'étend du nord au sud sur 1,8 km et d'est en ouest sur 1,5 km, structurée à partir de plusieurs axes :

- un axe nord-sud : rue de Paris, rue du Maréchal Leclerc,
- un axe ouest-est : avenue des canadiens, rue Jean Mermoz, Pont de Joinville, avenue du général Gallieni,





les quais de la Marne :

- Rive gauche : Gabriel Péri, Polangis
- Rive droite : du Barrage, Pierre Brossolette, de la Marne.

On peut distinguer sept quartiers :

Deux en rive gauche de la Marne, urbanisés sous forme de lotissements résidentiels, de part et d'autre de la départementale 4, et en limite de Champigny- sur-Marne :

- Au nord, le quartier Polangis où l'autoroute A.4 a isolé la partie nord, où se trouvent les guinguettes, et constitué d'un tissu pavillonnaire.
- Au sud, le quartier Palissy, le tissu résidentiel a évolué, puisque quelques résidences collectives se sont implantées. La Z.A.C. "les studios de Joinville" s'inscrit dans ce quartier et regroupe habitations, activités, hôtels, commerces, équipements publics sur 21 000 m².

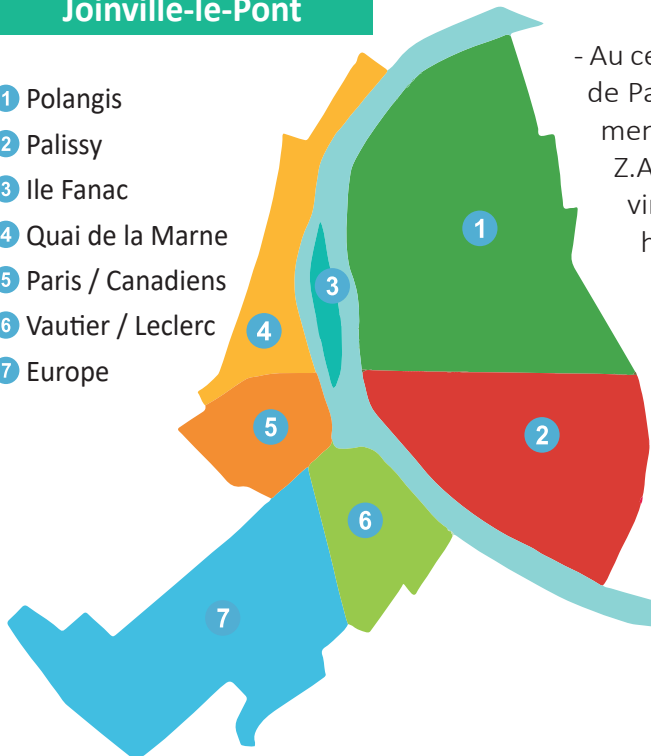
Quatre en rive droite de la Marne :

- En bordure de Marne, au nord de la nationale 4, le quartier Marne, en partie pavillonnaire avec quelques immeubles, et le souvenir "des beaux dimanches de Joinville", le bord de Marne «guinguet» ("le vin") et guinguettes ("le bistro").
- En bordure de Marne, au sud de la nationale 4, le quartier Vautier, en limite de Saint-Maur-des-Fossés. Il comprend le plus grand espace vert de la ville. Le parc et le château du Parangon.

- Au centre de Joinville-le-Pont axé sur la nationale 186 (rue de Paris), le quartier de Paris. Rue commerçante, équipements publics et immeubles collectifs des années 50. La Z.A.C. (des canadiens) s'inscrit dans ce quartier sur environ 40 000 m², regroupant commerces, logements, hôtel, halte-garderie et parking. La nouvelle ZAC des

Les sept quartiers de Joinville-le-Pont

- 1 Polangis
- 2 Palissy
- 3 Ile Fanac
- 4 Quai de la Marne
- 5 Paris / Canadiens
- 6 Vautier / Leclerc
- 7 Europe



Hauts de Joinville, s'inscrit principalement dans ce quartier.

- En bordure de la boucle ouest de la Marne, le quartier Europe, en limite de Saint-Maur-des-Fossés et Saint-Maurice, caractère industriel fortement marqué par l'usine des eaux de la S.A.G.E.P., l'entrée principale du canal, l'écluse et les divers bassins qui l'accompagnent.



Sur la Marne, l'île Fanac, site classé et parc paysagé de 1,3 hectare, aménagé au Second Empire, avec ses villas et bâtiments des sociétés nautiques.

Le Pont de Joinville du Moyen-Âge pittoresque au Pont fleuri

Sur les rives de la Marne se constitue vers 1259 le hameau de "Pont des Fossés", puis "Pont de Saint-Maur" et enfin "Branche du Pont de Saint-Maur". Un pont en bois est alors construit. En 1716-1718 un ouvrage en pierre est bâti, remplacé par un plus moderne, en 1835. Le pont actuel est édifié à la fin des années 1930. Il devient rapidement un passage très emprunté entre les 2 rives.

Le pont de Joinville est orné d'une quarantaine de jardinières en belle saison pour le plaisir des passants.



Bio
diversité

DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

*Les objectifs et le plan d'action
Les objectifs environnementaux
Les objectifs économiques
Les objectifs esthétiques*

*Élus et agents, sensibilisés par les enjeux environnementaux,
sont convaincus de la nécessité de préserver la qualité de la vie des habitants.
La Ville s'attache depuis plusieurs décennies à prendre en compte
l'environnement et l'aménagement végétal
comme une composante majeure du cadre de vie.*



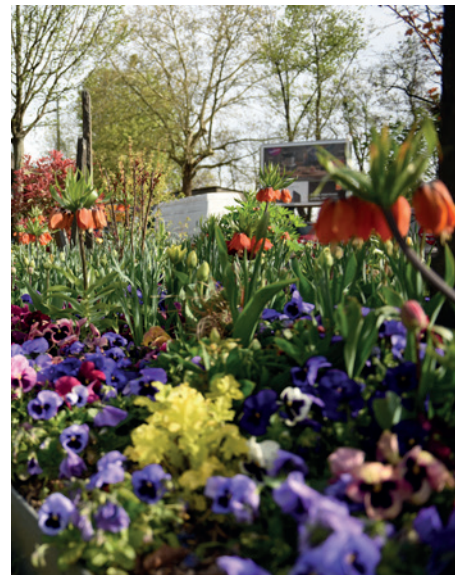
Le label du CNVVF est donc très important pour la commune d'autant qu'il s'inscrit dans une démarche de progrès initié par la municipalité pour conserver la troisième fleur et améliorer la qualité de la vie. La ville a fédéré l'ensemble des acteurs municipaux autour du projet : le service des espaces verts mais aussi les équipes du cadre de vie et des services techniques municipaux.



Les objectifs et le plan d'action

Sensible à la **préservation de nos ressources** en eau potable, la municipalité a demandé aux services de repenser leurs pratiques pour faire face à ce nouvel enjeu.

Ainsi un redéploiement des espaces aménagés est mis en place de façon à diminuer les besoins en eau par des plantes adaptées à peu de consommation d'eau et une gestion raisonnée par l'arrosage intégré.





La ville du 21^e siècle ne doit plus opposer béton et végétal. La réintroduction de la nature en ville est une formidable opportunité que la municipalité a prise en compte. Les espaces verts sont considérés comme un investissement, non plus comme une dépense et nous devons faire du végétal une des trames de l'aménagement urbain dès la phase de conception.

Avec la gestion différenciée, nous remarquons un enrichissement d'une flore spontanée et d'une faune retrouvée. Un inventaire de la faune est prévu prochainement sur le parc du Parangon "connaître pour mieux protéger".

Les objectifs environnementaux

En modifiant les pratiques de gestion et d'entretien des espaces verts, Joinville-le-Pont cherche avant tout à **préserver et enrichir la biodiversité des espaces naturels** et urbains. Alors qu'un certain nombre d'espèces disparaissent ou sont menacées, cet intérêt paraît essentiel.

La commune a supprimé l'emploi des produits phytosanitaires depuis fin 2015 (COP Paris 2015), mais gère également ses ressources naturelles en valorisant les déchets verts, en effectuant des économies d'eau...

La création de continuités végétales dans le tissu urbain permet de créer des corridors en facilitant l'échange et la préservation du patrimoine génétique végétal et animal.

Ainsi reliés entre eux, des espaces peu intéressants prennent une véritable **valeur ajoutée écologique**.

C'est dans ce contexte que la gestion différenciée s'inscrit dans la trame verte et bleue.

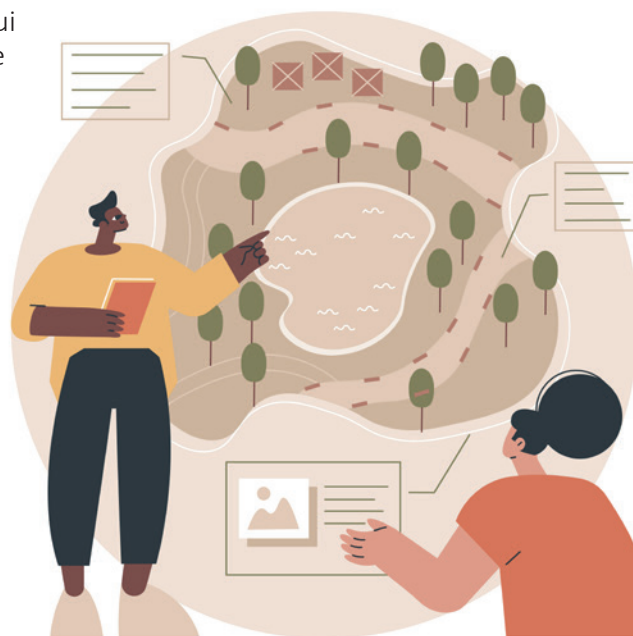
Les objectifs économiques

D'un point de vue général, il s'agit de faire face aux changements de plus en plus lourds (augmentation des surfaces) et d'optimiser les moyens humains, matériels et financiers.



Pour cela, il est essentiel de trouver des méthodes qui permettent de maîtriser le temps des travaux ou de l'entretien. L'adaptation du matériel est nécessaire, ce qui demande un premier investissement, mais permet également de trouver des solutions face aux restrictions budgétaires et de main-d'oeuvre. En adoptant une vision plus en amont, des économies sont réalisables notamment sur la prise en compte des détails de la conception. La simplification des aménagements permet de mécaniser au mieux l'entretien (exemple : éliminer les bordures saillantes).

La maîtrise des coûts de fournitures est également devenue une priorité : le contrôle de l'utilisation de l'eau, des produits, des carburants, etc... Ainsi, la recherche en économies de consommations par des démarches "qualité" permet de réduire sensiblement les dépenses de fonctionnement (exemple : choix de produits locaux, gestion rigoureuse des stocks).



Les objectifs esthétiques

Un des objectifs les plus importants de la gestion différenciée est de parvenir à intégrer de façon esthétique, la nature en ville en mettant en avant les particularités naturelles, patrimoniales et horticoles de chaque site. Ces particularités sont liées aux attraits faunistiques, floristiques, à l'environnement global et à l'utilisation des sites.



Bio
sphère

ACTEURS ET RESSOURCES MOBILISÉS

Les moyens humains et les compétences
L'externalisation
La formation
Les moyens financiers



Le service des espaces verts est installé dans des anciennes écuries, il se compose d'une quinzaine d'agents. Pour la gestion des espaces de la ville et du cimetière.

Les moyens humains et les compétences

Les espaces verts ne sont pas sectorisés. Les agents travaillent sur l'ensemble de la ville. Le service a opté pour un management qui passe par la responsabilisation. Au-delà de la fleur, l'objectif du service est d'optimiser la motivation du personnel autour des espaces verts beaux et agréables et surtout, en les impliquant dans une véritable démarche environnementale. C'est une question d'adéquation. Un management humain libère la créativité de chacun et permet à chaque individu de réaliser son objectif.

Oser c'est la Finalité



L'externalisation

La ville a fait le choix d'externaliser une partie de la gestion de certains sites (les talus de la ville et certaines rues qui demandent du temps, mais pour lesquelles la plus-value technique des agents n'est pas justifiée). Les prestataires qui travaillent sur la ville sont associés à la démarche concernant le plan de gestion différencié.

Les talus de la ville sont fauchés seulement deux fois par an pour préserver la biodiversité.

Les espaces verts s'associent aux nouveaux projets de la ville, car depuis une dizaine d'années, Joinville-le-Pont redynamise le centre-ville et ses quartiers, par une valorisation des espaces verts et une restructuration de ses espaces publics.





Exemples de formations et stages effectués par les agents du service des espaces verts de 2021 à 2023

2023...

- Taille des arbres fruitiers
- Initiation à la reconnaissance des adventices dans les espaces verts
- Le fleurissement avec des plantes bulbeuses

2022

- Les végétaux à proximité des aires de jeux
- Les arbres d'ornement et d'alignement employés en région
- Salon vert
- L'arrosage automatique
- L'amélioration de la fertilité des sols en espaces verts
- La création et l'entretien des gazons, pelouses et prairies
- L'élagage de 1er niveau, Taille des petits arbres
- Plantes grimpantes et couvre-sols

...2021

- L'innovation dans l'art du fleurissement extérieur

Les moyens financiers

Afin de dynamiser le service, de varier les plantations de massifs et de maintenir l'entretien quotidien des espaces verts, la commune a souhaité mettre des moyens humains et financiers conséquents.

La ville est équipée d'un parc automobile constitué de véhicules électriques. Incontestablement plus respectueux de l'environnement, ils favorisent une meilleure qualité de l'air en émettant moins de CO2 et limitent les nuisances environnementales et sonores. Les jardiniers les utilisent pour tous leurs déplacements au sein de la ville comme tous les agents municipaux.

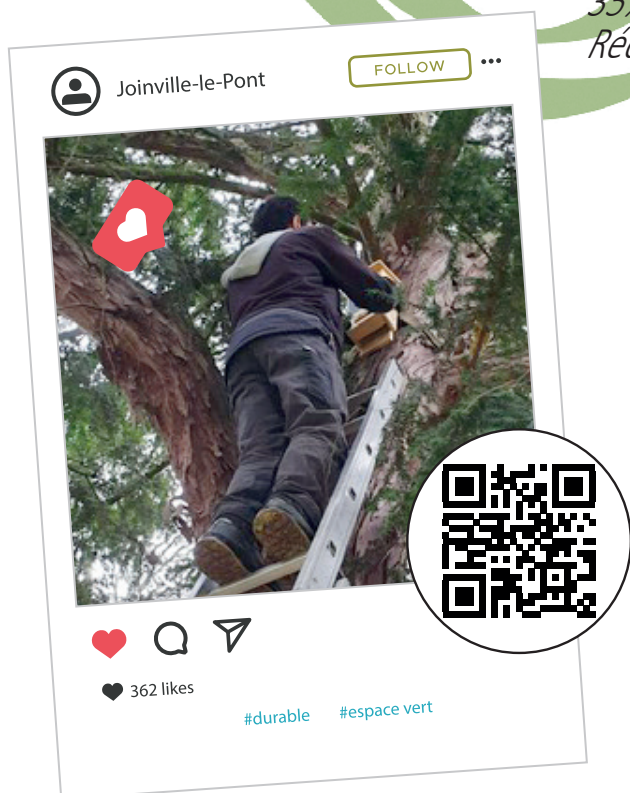


La ville a investi dans la rénovation de son parc d'éclairage public en remplaçant ses vieux luminaires énergivores par de nouvelles technologies en LED

115 000 KWH/an économisés

35% d'économies d'énergie réalisées depuis 2015

Réduction de l'empreinte Carbone.



Envi
ronnement

PROJETS RÉALISÉS ET À VENIR

*Les nouveaux espaces paysagers
réalisés par la collectivité depuis 2019
Les projets à venir*



Le parc Jacques Chirac :

Création d'un parc paysager inauguré en mars 2022 dans le centre-ville avec des enclos dédiés à la biodiversité. Véritable parc urbain dédié aux jeux pour le plaisir des enfants et la détente des plus grands.

Le parc se compose de :

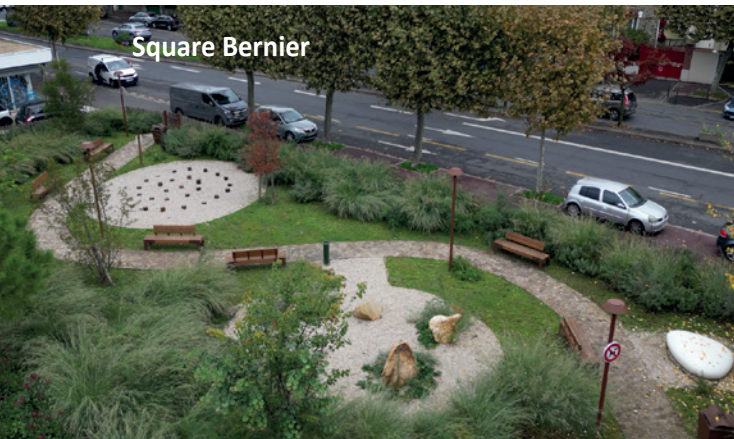
- 92 arbres ;**
- 1859 arbustes ;**
- 220 plantes grimpantes ;**
- plus de 10 000 vivaces et graminées ;**
- 8700 bulbes ;**
- et enfin 156 plantes pour milieux humides.**

Autant de végétaux qui, peu à peu, vont grandir et donner plus de place à une nature verdoyante.



Le parc a été pensé tel un véritable espace de vie pour les Joinvillais et comme un lieu d'accueil pour la faune avec son bassin, ses nichoirs et ses niches écologiques.





Square Bernier

Le square Bernier :

La société LOGIREP, propriétaire du site, a délégué la gestion de ce petit parc aménagé en remplacement d'une ancienne station-service (dépollution des sols) au niveau du boulevard Leclerc. C'est un nouvel espace végétalisé de 800 m² qui est offert aux joinvillais créant ainsi un agréable îlot de fraîcheur sur la commune.



Cimetière paysager

Le réaménagement du cimetière de Joinville-le-Pont a été entamé début 2022. En effet, le but est de transformer cet espace très minéral caractéristique d'un îlot de chaleur peu agréable et accueillant, en un îlot apportant fraîcheur et confort aux visiteurs.

Le nouvel aménagement actuellement en cours (année 2023), voulu par la municipalité, vise à transformer ce site en un cimetière paysager et arboré. Il permet également la mise en place d'une gestion de l'eau de pluie à la parcelle avec l'infiltration de la goutte d'eau in situ tout en permettant la création d'un îlot de fraîcheur et de biodiversité en cœur de quartier.

Cela s'accompagne de la plantation de 107 arbres selon la technique de la haie bocagère pour éviter la transmission des maladies. Cela représente à terme 1 820 m² de canopée soit une augmentation de 122% en 10 ans. La surface végétalisée quant à elle passe de 1 000 m² pour 4,50% de la superficie du cimetière à 31% soit 7 000 m² de zone végétalisée, soit la quasi-totalité disponible.



Cimetière avant travaux

Les cours d'école

La ville de Joinville-le-Pont a souhaité repenser la cour d'école telle qu'elle a été aménagée depuis des décennies. Cet espace minéral, souvent peu planté, instaurant un îlot de chaleur inadapté aux enjeux sociétaux contemporains que représentent la nécessaire adaptation de la ville au réchauffement climatique et le développement du lien de l'enfant à la nature.



Cimetière après travaux



Sol en liège, école La Fontaine

Le réaménagement paysager de la cour de l'école maternelle Polangis a été l'occasion de :

- Remettre au cœur de l'aménagement et des usages de la cour, le bien-être des enfants. Il s'agit de concevoir des espaces qui permettent l'épanouissement personnel et le développement moteur, psychologique et social de chacun, dans les meilleures conditions.
- Lutter contre, et s'adapter au changement climatique, dans une logique de sobriété, de préservation de la santé de tous et pour une qualité de vie urbaine soutenable.
- Sensibiliser adultes et enfants au respect de l'environnement et des autres, par une relation quotidienne et durable avec des espaces naturels dans un cadre partagé.

Lors de la réalisation de ces cours, un accompagnement à la conception est réalisé par le CAUE94. Tous les projets sont co-construits entre les élèves, le corps enseignant et la municipalité.

La cour de l'école maternelle Polangis a été réaménagée durant l'été 2022 avec des plantations d'arbres réalisées à l'automne 2022.

Nous avons décidé de réitérer cette opération au sein de l'école élémentaire Voisin durant l'année scolaire 2022-2023.



Cour maternelle Polangis



Brumisateur sur sol en liège

Ces réaménagements paysagers s'inscrivent sur le long terme et leurs réalisations seront menées sur plusieurs années.



Cour maternelle Polangis



Végétalisation des terre-pleins centraux en vivaces, arbustes et graminées en remplacement de zone de gazon érogive en eau (Bd Leclerc et Jean Jaurès).

Eco-pâturage sur le talus JF. Kennedy. Surface totale 3000m² avec la présence de 2 chèvres puis 2 moutons.

Aménagement d'un parcours canin : avenue Pierre Mendès-France : 6 agrès (haies, table, planche à bascule...) ont été installés sur une surface engazonnée de 300 m².

Parcours santé sportif fin 2022 quai Polangis.

Plantation mécanisée de bulbes (Kits Narcisse de Montreux et Prima Plouay).

Impasse Brétigny : plantation de 11 arbres (Koelreuteria paniculata).

Ecole Simone Veil : végétalisation de la cour (par 5 pots avec fixation de treillage sur le mur).

Pose du sol en liège à l'Ecole Jean de La Fontaine. Alternative naturelle aux produits synthétiques issus du pétrole, le sol coulé en liège possède de nombreux atouts. Il est naturel à 90%. La résine utilisée peut être recyclée à 100% en fin de vie. Avec un pouvoir absorbant de plus de 2000 mm/h, l'eau ne peut pas s'accumuler en surface. Le revêtement est donc perméable, souple. Il absorbe les vibrations et les bruits, il n'est pas abrasif et ne chauffe pas l'été.





s'engage en faveur de
la biodiversité
grâce à l'éco-pâturage.

Nous collaborons avec Ecomouton
pour le développement de l'éco-pâturage
sur nos espaces verts.

L'éco-pâturage

Qu'est-ce que c'est ?

L'éco-pâturage est une technique ancestrale d'entretien des espaces naturels, progressivement tombée en désuétude avec l'avènement de méthodes mécaniques, simples et radicales. Grâce à la prise de conscience écologique, l'éco-pâturage revient au goût du jour.

LE PRINCIPE

Il s'agit d'une démarche éco-responsable consistant à faire paître des animaux herbivores (moutons, chèvres, ânes voire vaches) en lieu et place de tondeuses mécaniques.

Comment ça marche ?

Ecomouton élève des moutons et des chèvres, exclusivement destinés à l'éco-pâturage. Sélectionnés pour leur rusticité, les animaux restent ensuite à l'année en extérieur sur leur pâture, où un berger local spécialement formé vient régulièrement les suivre pour s'assurer de leur bonne santé et de leur bien-être.



L' éco-pâturage : un engagement pour
le développement durable

Les + écologiques

- ✓ Préservation des insectes
- ✓ Développement de la flore
- ✓ Pas d'utilisation de produits phytosanitaires et désherbants
- ✓ Pas de nuisances sonores
- ✓ Réduction de la quantité de déchets liés à la tonte
- ✓ Fertilisation naturelle des sols
- ✓ Diminution de l'empreinte carbone



Le mouton d'Ouessant

C'est le plus petit mouton du monde avec une taille inférieure à 50 cm au garde. La grande majorité est de couleur noire, même s'il en existe également de couleur blanche et caramel. Les mâles sont pourvus de belles cornes qui s'enroulent avec l'âge.

Originaire de l'île d'Ouessant dans le Finistère, cette race a failli disparaître au milieu du XX^{ème} siècle. Peu intéressant pour la viande, le lait ou la laine, il est par contre un remarquable débroussaillieur, peu exigeant sur son alimentation et très agile sur les terrains même les plus pentus. Race à présent sauvée, il n'est aujourd'hui quasiment élevé que pour l'éco-pâturage.

Les avantages du mouton d'Ouessant :

- ✓ Rustique, il peut rester dehors toute l'année et affronte sans difficulté les aléas climatiques
- ✓ Résistant, il est peu sensible aux maladies
- ✓ Léger, il n'abîme pas le terrain qu'il entretient
- ✓ Pas consommé pour sa viande, le risque de le voler est limité

Une année chez le mouton d'Ouessant :

- ✓ **Automne :**
C'est la période des amours, appelée la lutte
- ✓ **Hiver :**
La laine épaisse et les réserves de gras constituées pendant la belle saison leur permettent d'affronter les frimas de l'hiver
- ✓ **Printemps :**
Après 5 mois de gestation, les femelles mettent bas en général d'un seul agneau
- ✓ **Été :**
Les agneaux sont à présent sevrés. C'est le moment de la tonte



ecomouton
Eco-pâturage professionnel

Les projets à venir

- ⇒ Création d'une forêt urbaine sur les délaissés d'autoroute - quartier de Polangis
- ⇒ Restructuration des espaces publics de la ville (désimperméabilisation des sols)
- ⇒ Installation de points d'apports volontaires pour les biodéchets domestiques



Eco
systèmes



MISE EN OEUVRE

Le patrimoine végétal et le fleurissement
Du fleurissement évènementiel au fleurissement différencié
La gestion environnementale des espaces verts
Concilier embellissement et développement durable
La biodiversité : reconnecter l'homme à la nature
Joinville-le-Pont vigilante auprès de ses habitants
Réaménagement de la voirie

Le patrimoine végétal et le fleurissement

Un fleurissement riche et varié,
tout au long de l'année 2022-2023
9 200 plantes annuelles
4 000 plantes bisannuelles
25 000 bulbes naturalisés
7 000 vivaces et graminées
250 Arbustes
247 Arbres

**L'ensemble assure
un fleurissement
permanent.**



Arbres, arbustes, vivaces et graminées sont choisis de manière à apporter une harmonie de couleurs variées tout au long de l'année. Le service espaces verts sélectionne ces végétaux en fonction de leurs qualités naturelles (écorce, feuillage, hampe florale et parfum des fleurs)

Du fleurissement événementiel au fleurissement différencié

La ville de Joinville-le-Pont se décompose en une multiplicité d'images (quartiers, ambiances, zones naturelles). Aujourd'hui, on observe une société en mouvement avec la question environnementale. Les citoyens que nous sommes évoluent dans un univers urbain dense qui réduit la perception de notre environnement végétal.

On considère que le fleurissement, au sens large du terme, est la mise **"AU VERT ET EN COULEURS"** de la ville.

Le talent des jardiniers de la ville de Joinville-le-Pont consiste à susciter l'intérêt des habitants par la création de mises en scènes originales en respectant le principe d'harmonisation des axes de fleurissement.





Pour créer, "il suffit de fermer les yeux" et de puiser dans la botanique pour retrouver les formes rêvées.

Le secret : faire danser les plantes comme un chorégraphe, selon le vent, l'ombre, la lumière, les saisons.

La graminée est ainsi très présente dans le paysage horticole de Joinville-le-Pont. Notre culture horticole et notre savoir-faire peuvent être adaptés aux tendances actuelles en prenant en compte l'importance de la nature. Notre patrimoine culturel et naturel doit être en accord pour que le fleurissement de notre ville soit le plus diversifié possible. C'est comme cela que la gestion différenciée a émergé sur le patrimoine vert de la commune et qu'elle s'enrichit chaque année pour le bien-être de tous les Joinvillais.

Notre philosophie au sein du service espaces verts

"NE RIEN MAITRISER NI JARDINER, SINON ON FAIT DU MASSIF !" car 2 plantes qui s'aiment, essaient et créent toujours une harmonie ». C'est ainsi que Joinville-le-Pont a évolué à 3 fleurs au palmarès du label des villes et villages fleuris.

La gestion environnementale des espaces verts

Plan de gestion du patrimoine arboré ainsi qu'un plan pluriannuel de remplacement.

Une trame verte désignée par les alignements d'arbres le long des grands axes (en simple pour les avenues). Celle-ci permet de traverser la ville en conservant un écrin de verdure.



2720 arbres gérés en taille douce et la taille raisonnée tous les trois ans ou plus.

Taille en plateau rideau sur certaines rues et avenues : **1460** arbres d'alignement.

"Ne rien maitriser ni jardiner, sinon on fait du massif !"



La charte de l'arbre s'inscrit dans cette dynamique. Si elle amplifie le retour de la nature en ville, elle pense surtout l'arbre urbain de façon plus globale, en interaction avec tous les arbres de l'environnement urbain. Concilier embellissement et développement durable : Il s'agit de satisfaire les besoins des riverains de disposer de plus de nature en ville, mais aussi de répondre aux enjeux de développement durable de la ville de demain.

Pour ce faire, le service des espaces verts, en plus de la mise en place d'un plan de gestion différencié, a décidé de réduire de 50% les annuelles et bisannuelles par la plantation d'arbustes, de graminées et de vivaces dans nos massifs depuis 6 ans.

Ce changement d'orientation correspond à la nécessité de développement des aménagements dont l'impact négatif sur l'environnement est réduit et les atouts écologiques sont optimisés. Le service espaces verts cherche à privilégier des plantes peu exigeantes en soins et en intrants et favorisant le maintien de la biodiversité ordinaire au sein de la ville. Depuis 2000, des évolutions ont permis de proposer une animation végétale plus étalée sur l'année. Pour chaque nouvel aménagement d'espaces verts, les plantes sont choisies selon des critères morphologiques, agronomiques, ornementaux et en fonction des usages et de la gestion future des espaces plantés.



Plan de Gestion différenciée page 47

Vers le "zéro phyto" depuis 2015

La ville de Joinville-le-Pont est en zéro phytosanitaire dans ses espaces verts (Cop 21).





La biodiversité : reconnecter l'homme à la nature

Reconnue pour sa politique d'aménagement urbain, la ville l'est également en matière d'aménagement des espaces verts et de préservation de la biodiversité.

Labellisée 3 fleurs depuis 1995, Joinville-le-Pont figure parmi les villes les plus éco-responsables d'Ile-de-France compte tenu des méthodes horticoles utilisées et de la multiplicité de ses actions en faveur de la biodiversité.

Suite à l'investissement de la commune depuis de nombreuses années des espèces disparues ont été recensées de nouveau sur le territoire de la commune telles que :

- Le héron cendré
- l'abeille solitaire dite "andrène"

2010

15 ruches en ville.

2017

10 hôtels à insectes pour favoriser l'expansion des abeilles sauvages



2018

Installation de nichoirs répartis sur différents sites de l'ensemble de la ville, ils visent à sensibiliser la population et à l'interpeller visuellement sur la biodiversité et la faune existante.

2022

Installation d'un pigeonnier contraceptif

Le pigeonnier contraceptif installé au parc du Parangon permet de suivre et de réguler les populations de pigeons et de les nourrir de manière saine.



2023

Installation de gîtes à chauves-souris et hérissons.

Les hérissons hibernent, un abri leur donne un endroit adapté pour survivre à l'hiver. Les chauves-souris sont particulièrement importantes puisqu'elles sont le principal prédateur des insectes nocturnes, elles contrôlent donc en partie les populations d'insectes.

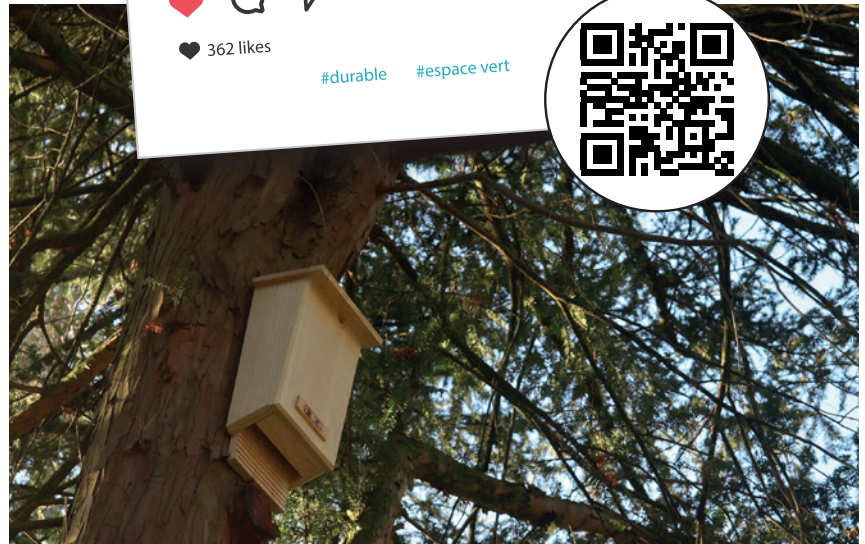
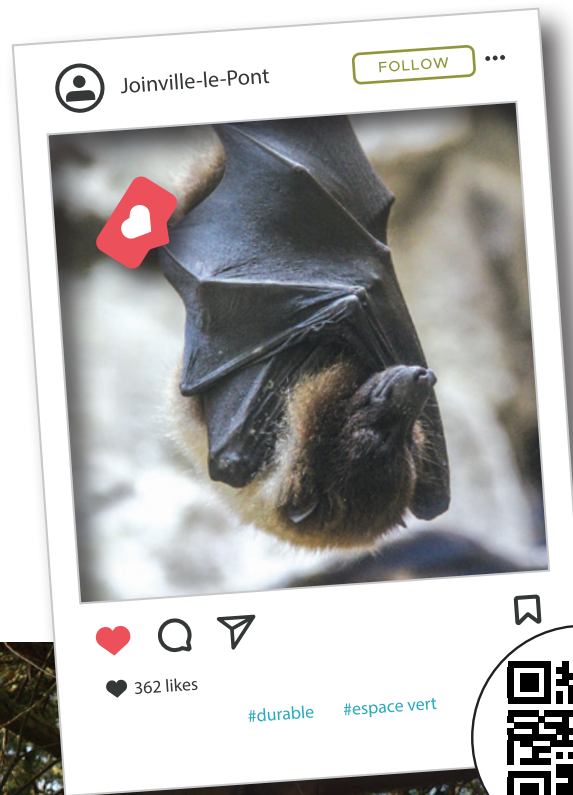
Extension des surfaces de prairies fleuries et mellifères.

20.000 m² de talus et de berges en fauchage tardif.

Type de prairies ; semis de fleurs pérennes et de plantes mellifères sélectionnées pour leur intérêt dans la diversité biologique. Ce mélange, qui demande peu d'entretien, produit des graines qui permettent aux oiseaux de se nourrir l'hiver. Mais elles procurent aussi un refuge appréciable pour la petite faune de plaine.

Joinville-le-Pont, vigilante auprès de ses habitants

Afin de maintenir la ville propre, la municipalité a mis en place plusieurs actions :





Mise en place de "**Toutounet**", dans les points clefs et verbalisation de 65€ pour tout contrevenant qui ne ramasse pas les déjections canines de son animal.

Intervention de la ville dans le **tri sélectif** et l'acquisition de composteurs domestiques.

Mise en place dans les écoles des **carrés potagers et des lombric-composteurs** pour la sensibilisation des enfants aux découvertes de la nature.

Sensibilisation des Joinvillais au nettoyage de la ville par la publicité communale destinée à **valoriser les déchets** mais aussi à partager la rue et conserver de bonnes relations avec son voisinage...



... Valoriser les déchets

Réaménagement de la voirie

La ville de Joinville-le-Pont mène une politique ambitieuse de réaménagement de sa voirie afin de maintenir un cadre de vie agréable tout en prenant en compte les nouveaux enjeux des espaces publics : préservation des ressources en eau avec la création de noues dans le parc du Parangon et sur le site du nouveau garage municipal, développement des pistes cyclables et de stations de Vélib, enfouissement des réseaux aériens pour préserver le champ visuel des administrés et des personnes de passage sur la commune, création de nouveaux aménagements urbains, etc...



Quai de la Marne, notre objectif est de **requalifier l'espace public** en proposant un aménagement cohérent et qualitatif, (trottoir PMR, plantations d'arbres et d'arbustes, de graminées... ceci pour **éviter les îlots de chaleur** et enfin la réfection de l'assainissement)

Réaménagement de la rue du 11 novembre (assainissement, éclairage et voirie) avec la création d'un nouveau **rond-point paysager avec un jardin sec.**

Rénovation complète de la rue Hugedée (assainissement, éclairage et voirie).

Réaménagement de la rue de Paris prolongée, requalification des trottoirs, du stationnement et plantations d'arbres et arbustes.



Requalifier
l'espace
public...



Pré
servation

LE CADRE DE VIE ET L'ESPACE PUBLIC

La circulation

Le Parc du Parangon : Espace de biodiversité

Les massifs et arbres de la ville

Actions éducatives et pédagogiques

La Marne et l'île Fanac



La Circulation

Le plan de circulation mis en place par la ville avec la volonté d'apporter une **meilleure fluidité** sur tout le territoire et permettre de nouveau aux usagers circulant à vélo, de se réapproprier certaines voies de circulation.

Ce plan a permis l'installation d'aménagements visant à **réduire la vitesse** (plateaux surélevés + chicanes).

La mise en place du contresens cyclable dans toute la ville et d'une vitesse limitée à 30 km/h.



Le parc du Parangon : Espace de biodiversité

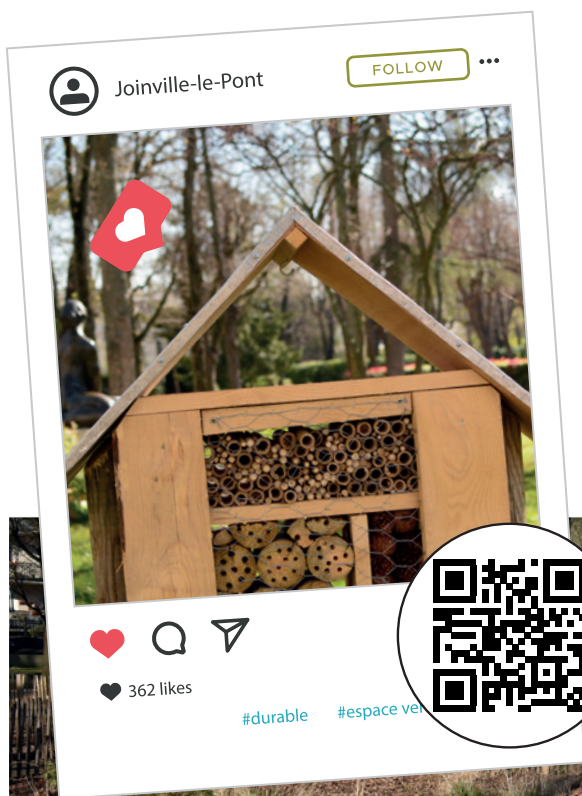
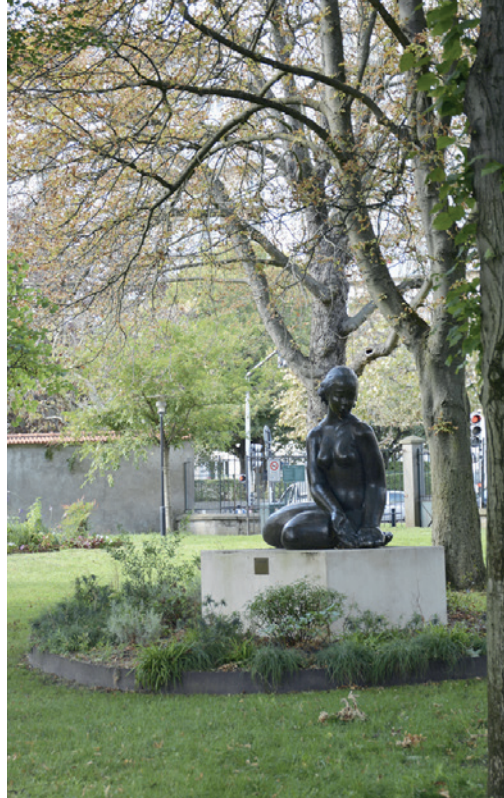
En 2017 une très jolie statue est arrivée dans ce parc (L'amour de l'art) suivi d'un aménagement paysager (l'amour du végétal) pour souligner les belles courbes de cette oeuvre.

De très nombreuses manifestations s'y déroulent chaque année... chasses aux œufs, cinéma de plein air, Journée du Développement Durable, fête du jeu...).

Le service des espaces verts a créé des **prairies fleuries pérennes** dans le parc du Parangon. Elle est un **lieu de**

biodiversité protégé, pour la flore et la faune. Cet espace comporte plusieurs espèces de fleurs vivaces différentes.

Les prairies fleuries situées dans le parc du Parangon représentent plus de 700 m² entourées d'une ganivelle de châtaignier. Ces prairies comportent des **panneaux explicatifs et pédagogiques** pour mettre en avant l'importance d'avoir dans la ville, des lieux de refuge pour la faune et valoriser le travail des agents des espaces verts.



Des hôtels à insectes, créés à partir de bois de récupération, ont été mis en place, diminuant ainsi l'empreinte carbone. Ils servent de nid d'hibernations pour les insectes.

Des nichoirs (abritant rouge-gorges, mésanges charbonnières, ...) et **des gîtes** (pour les hérissons, les chauves-souris pipistrelles) ont également été mis en place.

Grâce à ce projet il est organisé des moments de partage sur la **biodiversité** avec l'école du Parangon et les écoles de la ville. La prairie fleurie n'aura besoin que d'une seule fauche en fin de floraison, alors que le gazon doit être tondu entre 10 et 15 fois par an. Cette fauche tardive **limite ainsi l'empreinte carbone**.



Cette gestion du paysage permet d'**améliorer le cadre de vie des habitants**, tout en respectant le cycle naturel de la nature.

L'aménagement des berges se fait dans une démarche de **gestion différenciée** et une approche écologique de végétalisation. L'utilisation d'un mélange de plantes pérennes et de vivaces doit permettre le renforcement de la biodiversité (notamment par l'introduction de plantes mellifères). Les insectes auxiliaires et pollinisateurs pourront ainsi se réappropriier le lieu.

Les massifs et arbres de la ville

Les massifs arbustes et de vivaces depuis 2016 ne sont plus retournés, cela permet à la vie de revenir durablement (lombrics, et bactéries aérobies).

La ville est divisée en **secteurs "verts"**, Place de Verdun, Boulevard Leclerc, Quai du Barrage, les Canadiens, Jean Monnet, le parvis de la Mairie, le bd Chapsal, le secteur de la poste, le parc du Parangon et le square des Peupliers...

Ils sont traités, chacun de façon différente, par la couleur, leurs volumes et la mise en place de structures en fer forgé (oiseaux, insectes, fleurs de lotus, coquelicots et autres). L'arrosage intégré des espaces paysagers de la ville couvre 80% de l'ensemble du réseau. Depuis quelques années nous avons réduit notre consommation d'eau de 50% en transformant nos massifs annuelle/bisannuelle en massifs à faible

**La main de
l'homme
au service
de la faune**





consommation d'eau en préservant de la ressource (jardins secs, arbustifs...). Nous appliquons aussi un paillage du type Miscanthus dans nos massifs de fleurs et un paillage de bois raméal fragmenté (BRF) dans tous nos massifs d'arbustes (broyage de l'élagage des arbres de la ville).

Le rond-point du 11 novembre 1918

Cette réalisation a été inaugurée à l'occasion du centenaire de l'armistice. Les oliviers qui constituent ce nouveau jardin sec ont été choisis pour symboliser la paix et ils sont accompagnés de Lavande et de Stipa.

Ces essences ont été choisies principalement puisqu'elles ne nécessitent que peu d'eau.

Le Quai du Barrage

Ce lieu de promenade sur le bord de marne est très agréable en toutes saisons. Il permet aux joinvillais de se ressourcer dans cet espace naturel.

Une démarche éco-responsable sur les rives où la faune et la flore indigène se côtoient.

L'allée de la voute

Canal souterrain de navigation de 597m de longueur, inauguré en 1821. Il permet de couper la boucle de la marne qui fait 13km et qui n'est plus navigable. Ce canal est fréquenté par 5000 péniches et bateaux de loisirs par an.

Les nouveaux massifs de graminées et de plantes mellifères soulignent la promenade pittoresque autant par sa situation que par sa vue étendue et variée.





Les Jardinières hors sol de Joinville-le-Pont sont réservées à des endroits où l'on ne peut pas planter. Elles sont situées aux endroits ne gênant pas la lecture des panneaux directionnels ou de la signalétique routière. Elles apportent chaleurs et couleurs au coeur de chaque quartier de la ville.

A chaque réaménagement d'un espace paysager nous appliquons une nouvelle méthode environnementale: la **méthode "dite de lasagne"**.

Cette opération consiste à recouvrir le sol de deux couches de cartons de récupération (en collaboration avec les commerçants Joinvillais). Cela contribue à éviter la pousse des adventices et ensuite, nous appliquons une couche de BRF ou bien d'un paillage végétal ou minéral (écosse de châtaignier, ardoises, gravier ...)



L'arbre en ville "Bon arbre au bon endroit"

La taille des arbres doit répondre à des critères stricts d'ordre biologique, de sécurité et esthétique. La taille d'entretien et un toilettage de l'arbre qui permet son embellissement par la suppression de la végétation anarchique, garantit la sécurité des usagers par élimination du bois mort et aide à son maintien en bonne santé par éradication d'une éventuelle végétation parasite.

La ville pratique une **taille raisonnée** (appelée douce) des arbres.

A ce titre nous appliquons **la charte de l'arbre** :

- Ne pas éliminer plus de 30% du volume initial du houppier.
- Couper des branches de faible diamètre (branche de diamètre inférieur ou égal à 5 cm)
- Respecter l'emplacement et l'angle de la coupe pour ne pas altérer le bourrelet cicatriciel.
- Effectuer des coupes nettes et franches (utiliser des outils bien aiguisés)
- Eviter la coupe de grosses branches (cela occasionne des plaies et entraîne l'installation d'une pourriture).
- Chaque arbre enlevé est remplacé systématiquement.



Les carrés d'arbres

Notre objectif est de végétaliser nos pieds d'arbres pour les raisons suivantes :

Eviter le débroussaillage (blessure du collet)

Réinstaller le biotope en ville

Trame verte

Le choix s'est porté sur une toile biodégradable en chancre et la plantation en vivaces (géranium Rozanne).

Rue Chapsal

Massif de vivaces avec des tulipes botaniques.



1

REPÉRAGE DE LA PARCELLE

→ Identifier une parcelle de terrain où rien ne pousse, soit par manque de terre, trop de cailloux, soit par la présence d'une terre végétale pauvre.



2

POSE DU CARTON

→ Débarrasser le carton brun des étiquettes imprimées et des bandes de scotch.
→ Déposer les cartons à même le sol (inutile de couper les mauvaises herbes présentes ou de préparer le sol)



3

BORDURE DE PAILLE

→ Border tout le tour du carton de paille



4

AJOUT DES ORTIES

→ Déposer les brassées d'orties sur toutes la surface du carton et à l'intérieur du paillage.
→ La décomposition de l'ortie fera un engrais naturel très efficace



5

AJOUT DU COMPOST

→ Déposer une première couche de compost frais (1,5 cm), qui n'a pas encore fini sa maturation, on peut aussi déposer des épilures de légumes récentes.
→ Déposer une deuxième couche de compost mûr cette fois ci (1,5 cm) (on peut le tamiser, si on veut une couche fine mais ce n'est pas indispensable.)

MISE EN PLACE DES PLANTS

6

→ Planter les plants de légumes, fruits ou fleurs que vous avez choisis en respectant les distances habituelles entre chaque plan.
→ Faire un petit cratère autour du plan

ATTENTION : PAS DE GRAINE À SEMER. LE COMPOST PUR EST TROP FORT, LA GRAINE NE GERME PAS



7

ARROSAGE DE LA LASAGNE

→ Cette étape est essentielle et elle assure l'économie d'arrosage futur.
→ Arroser à chaque pied les jeunes plants, jusqu'à ce que le compost soit détremé. Ne pas hésiter à « abuser » de cet arrosage.



8

RECROUVREMENT PAR LA PAILLE

→ Recouvrir la totalité de la lasagne par une couche généreuse de paille
→ Arroser abondamment la totalité de la lasagne.

Vous vous apercevrez rapidement que les plants de votre lasagne sont plus forts et donnent des fruits plus gros que les autres plantations du jardin. Un arrosage hebdomadaire, voire bimensuel s'avère suffisant.

À l'automne laisser la lasagne continuer sa décomposition naturelle.
À la fin du printemps ou au début de l'été suivant, replanter directement sur la nouvelle couche de terre formée par la lasagne ou recommencer le procédé dès la première étape par-dessus.

Les vignes de Polangis

Elles s'ajoutent à celles du coteau de l'Europe. 580 pieds de sauvignon, plantés en 2018 sur environ 1000m² du terrain des délaissés de l'autoroute A4, quartier de Polangis.

Le boulevard Leclerc

Zone difficile d'accès pour les agents.
Peu coûteuse en entretien et en eau.

Quartier Palissy / Square Palissy

Rénovation du square en 2010. Cet espace végétal est le pôle de ce quartier.

Le pôle RER

Situé entre la gare du RER A et la double piste cyclable favorise le déplacement alternatif. Des pommiers en palmette accompagnent le fleurissement de couleurs bleu et violet.

Actions éducatives et pédagogiques

Nous organisons toute l'année un suivi éducatif et pédagogique avec les écoles et les foyers de personnes âgées de la ville pour leurs carrés potagers.

La semaine du développement durable

En association avec nos écoles primaires et les riverains de quartier. Toute la semaine les espaces verts travaillent avec les écoles. Le samedi les services de la mairie organisent une grande journée sur l'île Fanac. Des ateliers de plantation de plantes potagères et de fabrication d'hôtel à insectes individuels avec les enfants sont organisés.





Aussi d'autres actions de sensibilisation éco-responsable :

- Journées éco-volontaires ;
- Balades nature ;
- Ateliers de construction de nichoirs ;
- Nettoyage des bords de marne.

La vigne à Joinville-le-Pont

Boulevard de l'Europe, le coteau qui borde la voie du R.E.R., orienté au Sud, présente une belle vigne de cépages de 60 pieds de Chasse-las et 174 pieds Sémillon.



Il y a quelques siècles, les pieds de vigne étaient plus nombreux et donnaient un bon petit vin blanc, le "Guinguet".

Atelier pédagogique

Plantation d'arbustes dans l'enclos de biodiversité au parc du Parangon.

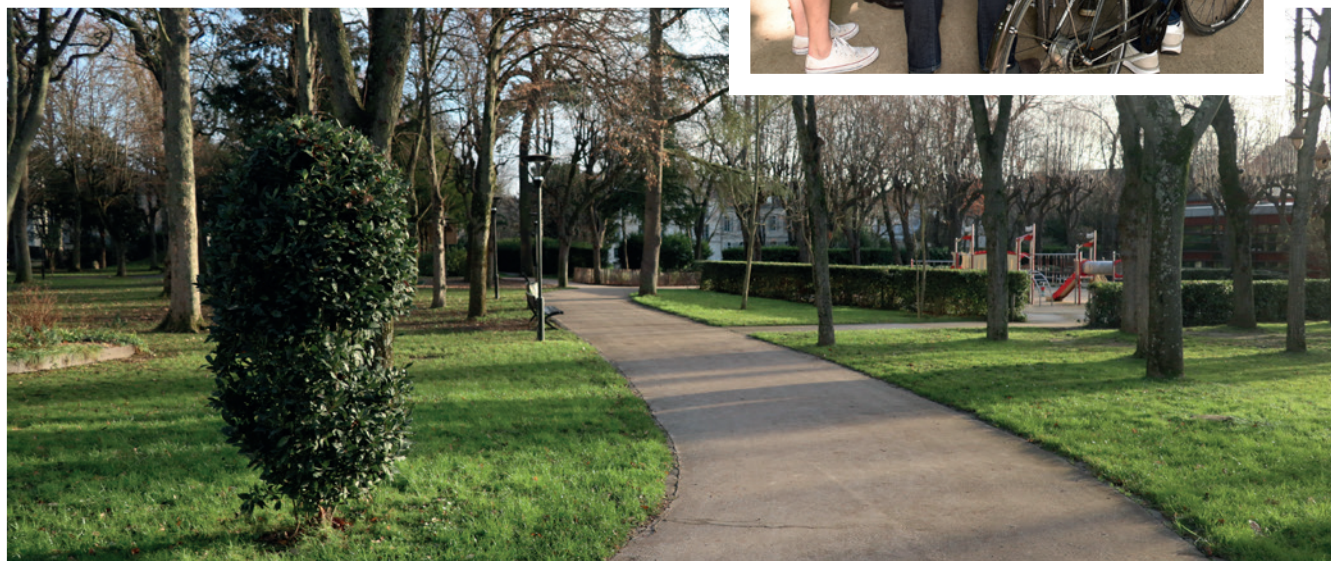




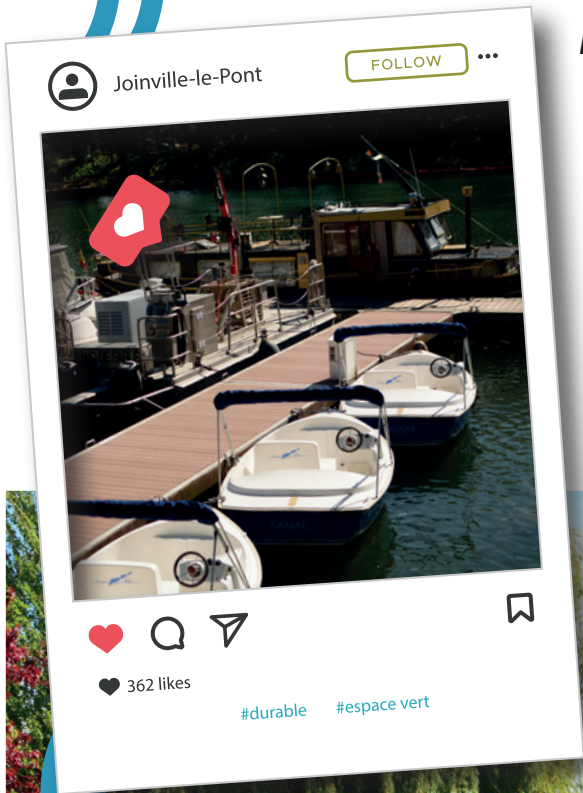
Journée du Développement Durable

Chaque année au mois de mai la ville organise une journée dédiée au **Développement Durable** sur le parc du Parangon. De nombreuses animations y sont proposées pour les familles :

- Élaboration de terrarium,
- Bourse aux vélos,
- Jeux sur le tri-sélectif,
- Création de mangeoires à oiseaux,
- Jeux de piste sur la biodiversité...



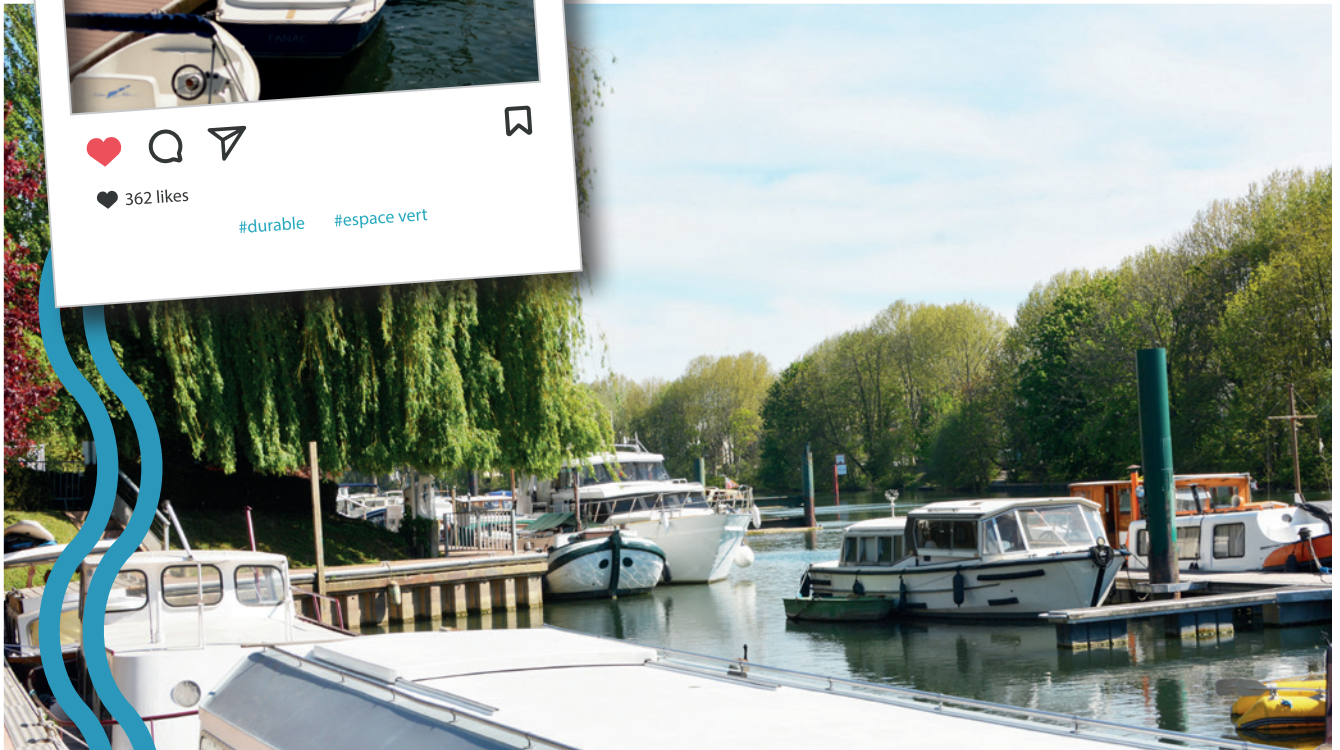




La Marne et l'île Fanac

La ville de Joinville-le-Pont est traversée par la Marne et présente la spécificité de compter une île parmi ses quartiers : l'île Fanac.

Il s'agit d'une île de près de 4 hectares constituant un écrin de verdure, dans un territoire pourtant cerné par l'urbanisation. Accessible uniquement par des escaliers et un ascenseur depuis le pont de Joinville, elle est ainsi préservée de la circulation.



Fin août 2022, le ministère de la Transition écologique a classé l'ensemble de l'île pour son caractère pittoresque. C'est le prolongement d'une volonté de protection entamée en 1965 dans le Val-de-Marne.

Pour justifier ce classement, le rapport de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysage (CSSPP) évoque à la fois les caractères "historique" et "pittoresque" du lieu. Historique, car il appartenait autrefois aux moines de l'abbaye de Saint-Maur et était utilisé pour de la culture, avant de devenir un lieu de loisirs au XIX^e siècle, notamment avec l'implantation de guinguettes.

Aujourd'hui, des villas typiques subsistent tout comme le Boat house de l'aviron et la guinguette Chez Julien, devenue aujourd'hui l'Ecole Municipale des Arts de Joinville-le-Pont.

Joinville-le-Pont présente également la particularité de posséder sur ses berges un port de plaisance et une capitainerie situés quai Gabriel Péri. Il y est proposé durant la saison de mai à octobre la location de bateaux électriques.



La ville a investi cette année dans l'achat de 2 nouveaux bateaux.



Inter
action

ITINÉRAIRE DU PARCOURS DU JURY

DÉPART : Hôtel de ville 23 rue de Paris **1**
 Bd Leclerc **2** square Bernier **3** Terre plein central **4**
 parc du Parangon **5** Av de l'Europe (vigne) **6** Carrefour Jean Monet
7 Parc Canin **8** Pompier **9** Av JF Kennedy (écopaturage) **10**
 champs fleuris **11** descente quai Brosselette **12**
 Pont de Joinville **13** Place Verdun **14** Av Jean-Etienne d'Orvres **15**
 Oudinot **16** (Centre équestre), Quai Polangis, Avenue de Calais **17**
 Jean-Etienne d'Orvres (écopaturage) **18**
 Av Alger, Quai Polangis (aire sportive) **19**
 Direction Port de Plaisance **20** Quai Gabriel Péri **21** (restaurant la Goulue),

Av de la Plage les carrés d'arbres **22**
 direction place Verdun **23** pont de Joinville **24**
 Direction entrée de ville Vincennes, Av Bp Chapsal **25**
 Av Jean Jaurès **26** (Terre plein central),
 RD 186 **27**, Rue de Paris **28**
ARRIVÉE : Émile Moutier **29**
 Parc Jacques Chirac **30**
 Visite du parc Jacques Chirac
 avec un retour à pied vers l'Hôtel de ville **31**



Conclusion

La municipalité est heureuse de soumettre cette candidature pour Joinville-le-Pont afin de participer au concours des Villes et Villages Fleuris.

Joinville-le-Pont est une ville dynamique et attrayante située sur les bords de la Marne, connue pour son patrimoine historique et culturel ainsi que pour sa qualité de vie. Cette ville est fière de son engagement envers la préservation de l'environnement et de la beauté naturelle de la ville.

Notre équipe s'est engagée à poursuivre cet objectif en fournissant des efforts continus pour améliorer la qualité de vie de nos résidents, tout en créant une ville agréable pour les visiteurs. Nous avons travaillé dur pour créer des espaces verts et des parcs, y compris des jardins communautaires, des espaces de pique-nique, des aires de jeux pour enfants et des terrains de sport.

Nous avons également développé un programme de gestion durable des déchets, qui inclut des programmes de compostage communautaires et une campagne de sensibilisation sur la réduction des déchets.

Notre ville a également lancé un programme de végétalisation des rues et des trottoirs, qui a permis de planter des milliers de fleurs et de plantes pour embellir notre ville. Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec les entreprises locales pour les encourager à adopter des pratiques éco-responsables.

Joinville-le-Pont est une ville engagée envers la durabilité environnementale et la protection de la beauté naturelle de notre ville. Nous croyons que notre engagement envers ces valeurs se reflète dans les initiatives que nous avons entreprises pour améliorer la qualité de vie de nos résidents et visiteurs.

SIGNALÉTIQUE DANS LA VILLE

Les arbustes et couvre-sols des niches écologiques ont été choisis en adéquation avec le climat et le milieu urbain. Ils nécessitent peu ou pas de taille, et sont économes en eau.

Autour des niches



1



2



3



4



5



6

Quelques **arbustes de niches** que vous pouvez retrouver ici avec notamment des *Choisia ternata* 1, des *Ilex aquifolium* 2 plus connu sous le nom de houx et des *Cornus* 3.

Et des **couvre-sols** des niches en plantation dense plutôt que les pelouses pour favoriser la régénération naturelle et l'installation de la petite faune avec des *Euphorbia amygdaloides* 4, des *Fragaria vesca* 5 ou bien encore des *Liriope muscari* 6.



*Les arbustes
des niches
ont été choisis
par rapport au climat,
au milieu urbain.
Ils nécessitent peu
ou pas de taille et sont
économes en eau*

**ICI
a été
planté**



**92 arbres, 1859 arbustes,
220 plantes grimpantes,
10011 vivaces et graminées,
156 plantes milieux humides,
8700 bulbes**

pour un montant d'environ **200 000 €ht**



WWW.JOINVILLE-LE-PONT.FR



Les espaces de nature constituent des habitats accueillant des espèces végétales et animales. Les plantes Aquatiques participent de façon naturelle au cycle de filtration de l'eau.

Le jardin d'eau



Les Ide Mélanote Orange **1** plus connu sous le nom de poisson rouge bla bla...

Texte explicatif Carex gracilis **2** Ossit quodis alite quo beri aut voluptati corepratur aute sin non eum, secepta doluptur repuda debit, odi doluptorium es quiam voluptat qui in et quos ut vel is ipicturia dolorum autempore asperum, omnis solupta.

Texte explicatif Iris pseudocorus **3** Ossit quodis alite quo beri aut voluptati corepratur aute sin non eum, secepta doluptur repuda

debit, odi doluptorium es quiam voluptat qui in et quos ut vel is ipicturia dolorum autempore asperum, omnis solupta. .

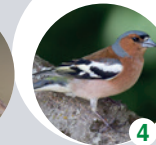
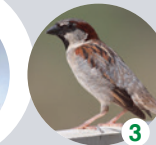
Texte explicatif Typha minima **4** Ossit quodis alite quo beri aut voluptati corepratur aute sin non eum, secepta doluptur repuda debit, odi doluptorium es quiam Texte explicatif

WWW.JOINVILLE-LE-PONT.FR



15 Nichoirs pour oiseaux et 3 Nichoirs pour Chauve-souris ont été installés bla bla...

Les nichoirs



Texte explicatif GEAI **1** Ut volore nobitatia ditate es repre lab inum dolorum quosant issinusandus etur? Sant lacium eum aliqui delenimus.

Texte explicatif MESANGE **2** Ossit quodis alite quo beri aut voluptati corepratur aute sin non eum, secepta doluptur repuda debit, odi doluptorium es quiam voluptat qui in et quos ut vel is ipicturia dolorum autempore asperum, omnis solupta.

Texte explicatif MOINEAU **3** Ossit quodis alite quo beri aut voluptati corepratur aute sin non eum, secepta doluptur repuda debit, odi doluptorium es quiam voluptat qui in et quos ut vel is ipicturia dolorum autempore asperum, omnis solupta. .

Texte explicatif PINSON D'EUROPE **4** Ossit quodis alite quo beri aut voluptati corepratur aute sin non eum, secepta doluptur repuda debit, odi doluptorium es quiam Texte explicatif

CHAUVE-SOURIS **3** Ossit quodis alite quo beri aut voluptati corepratur aute sin non eum, secepta doluptur repuda debit, odi doluptorium es quiam voluptat qui in et quos ut vel is ipicturia dolorum autempore asperum, omnis solupta.



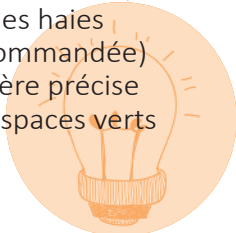
2 ruchers et 2 hôtels à insectes sont répartis dans le jardin pour préserver la biodiversité.

WWW.JOINVILLE-LE-PONT.FR



PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉ SUR LA VILLE

Proposition de codifier les espaces verts pour une meilleure gestion.
Découpe de la ville en quartiers bien définis
Déterminer les périodes d'interventions
Détailer les prescriptions techniques (exemple : taille des haies hauteur/ largeur recommandée)
Répertorier de manière précise l'ensemble des sites espaces verts



DÉTERMINER DES CODES QUALITÉS DE 1 À 3

CODE 1

Espaces de qualités à interventions fortes ou marquées

CODE 2

Espaces à interventions intermédiaires

CODE 3

Espaces naturels aménagés

Ces lieux sont les friches autoroute, les boisements des bords de Marne (la trame verte) et les îlots fleuris (parc du Parangon, île Fanac et les bords de Marne ainsi que les deux terrasses de l'hôtel de ville).

A CONSIDÉRER :



1 QUARTIER = 1 AMBIANCE
(exigences paysagères mentionnées dans une fiche technique et préconisations de travaux par type de surface et par code de qualités)

La ville de Joinville-le-Pont est finalement un grand jardin ou se succèdent différentes typologies d'aménagements. Les interventions ne sont là que pour assurer une certaine continuité paysagère. Passer d'une activité ou d'une fonction à une autre est toujours chronophage pour un jardinier. En spécifiant les taches et les secteurs d'interventions, les jardiniers exploitent au maximum leurs potentiels de travail.



PLAN DE DÉSHERBAGE

Proposition de suivi des opérations par quartier (espaces verts + voirie) sur un planning annuel à formater sur excel. Prévoir une communication sur le suivi Guichet Unique, ainsi qu'un affichage mobile à déplacer de quartier en quartier.

Pour informer sur les pratiques alternatives au désherbage, la responsabilité du citoyen et porter un autre regard sur la flore spontanée. L'ensemble des voiries de la ville est traitée deux à trois fois par an par le passage de la débroussailleuse et pour la tonte 10 à 12 passages sur les trottoirs en herbes (hauteur de coupe de +6cm favorisant le biotope).

Planification annuelle des taches espaces verts sur la ville

Objectif "entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible".



MES NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a guide for handwriting practice.

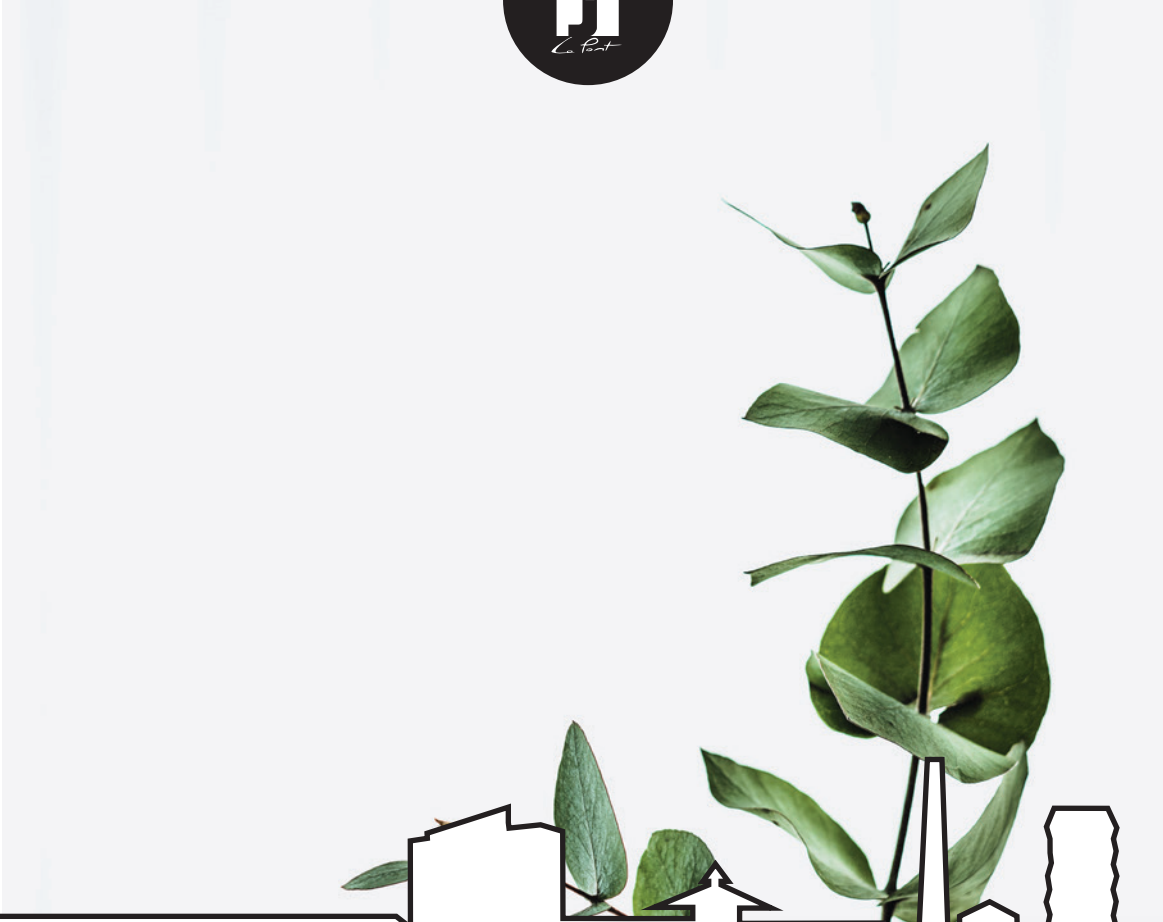


MES NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Directeur de la publication : Olivier Dosne, Maire de Joinville-le-Pont. **Directrice de la communication :** Isabelle Prigent. **Maquette, Mise en page, Coordination :** Service Communication, Mairie de Joinville-le-Pont. **Rédaction :** Services techniques municipaux. **Photos :** Photothèque de la Mairie de Joinville-le-Pont. **Impression :** Service reprographie, Maire de Joinville-le-Pont.



Suivez-nous sur   

